

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 94 (1985)
Heft: 7

Artikel: La Suisse ou l'affirmation d'une diversité
Autor: Bender, Philippe / Salis, Jean-R. de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682238>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ENTRETIEN

La Suisse ou l'affirmation d'une diversité

«Pour comprendre que ce peuple qui vit entre le Jura et les Alpes, et entre le Rhin et le Rhône se soit uni en un seul Etat fédéral et reconnaissse une seule patrie, il faut consulter l'histoire. Elle seule est capable de fournir l'explication de ce phénomène...» Ce conseil de Jean-R. de Salis, nous l'avons suivi en interrogeant le professeur Roland Ruffieux sur quelques grands thèmes de notre histoire et de notre culture nationales.

Par Philippe Bender

La Suisse diverse et paradoxale, pour reprendre le titre d'un ouvrage célèbre de Jean-R. de Salis, peut-on vraiment parler d'un sentiment national suisse?

La notion de sentiment national est liée à l'idée de nation. Et les historiens nous enseignent que cette idée est plus ou moins parfaite puisqu'ils discernent plusieurs types de nation. A la théorie romantique de la nation, qui domine le 19^e siècle et qui veut que la communauté de langue ou de culture s'identifie à la communauté politique, j'opposerais la conception suisse: notre pays groupe une pluralité de langues, de religions, de cultures, de peuples. La Suisse n'est pas un Etat-nation, mais une «nation politique», l'expression de notre volonté de vivre en commun.

Au cours de l'histoire, le sentiment national ou le patriottisme ont revêtu des formes et des intensités diverses. Je distinguerais trois phases principales:

La première, qui va des origines à la fin du 18^e siècle, l'époque héroïque en quelque sorte. L'ancienne Confédération constitue un ensemble lâche et discontinu, aux solidarités plus ou moins fortes selon les circonstances et les intérêts en jeu. Il n'y a pas encore de Nation suisse, mais des nations suisses, des communautés aux caractères bien marqués. On parle alors des Ligues suisses, des Suisses mais non de la Suisse. Il faut toutefois remarquer qu'à cette époque déjà la volonté d'indépendance se renforce vis-à-vis de l'étranger, notamment du

Saint-Empire romain germanique. De plus, n'oubliions pas que, jusqu'à la Réforme, les Suisses ont professé une même foi, ce qui a contribué à fortifier leur union.

La deuxième période s'étend de la fin du 18^e siècle aux années qui précèdent la Première Guerre mondiale. Dans l'Europe entière, c'est le temps de l'exaltation des nationalités, avec les unifications de l'Allemagne et de l'Italie, entre autres. En Suisse, c'est le moment où la Patrie suisse prend forme et consistance, où les institutions fédérales se mettent en place. A ce propos, j'aimerais souligner le rôle important qu'a joué la République helvétique (1798–1803), malgré sa brièveté, ses erreurs et son caractère artificiel: pour la première fois, la Suisse est unifiée.

Durant le 19^e siècle, l'identité et l'indépendance nationales s'affirment face aux puissances qui nous entourent, ainsi que notre neutralité. L'autorité politique n'hésite pas, après 1848, à s'opposer fermement aux menaces d'intervention des grandes puissances – la Suisse, îlot républicain au milieu d'une Europe monarchique – et les relations diplomatiques sont parfois tendues. On observe une attitude semblable chez les intellectuels: certains intellectuels romands «boudent» la France et Paris sous le Second Empire pour protester contre le coup d'Etat de Napoléon III en 1851 et pour manifester leur attachement à la République.

Et la troisième période?...

Elle débute avec le fameux discours de l'écrivain suisse

alémanique Carl Spitteler, en décembre 1914, «Notre point de vue suisse» et couvre le 20^e siècle.

Le sentiment national se consolide et permet de surmonter le fossé creusé pendant la guerre et les crises intérieures qui suivront. Face aux périls, aux risques de démembrément de la Suisse par les impérialismes voisins – que l'on songe à l'attraction qu'a exercée l'Allemagne de Guillaume II sur la Suisse alémanique –, la population s'appuie sur ses «communautés naturelles» et les liens se resserrent. Il est vrai que ce patriotisme a présenté parfois un aspect défensif, conservateur mais on ne saurait nier que l'attachement à la patrie suisse ait pu se concilier facilement avec le pluralisme des idées.

Cette volonté de rassemblement est à l'origine de la défense nationale spirituelle, illustrée par le Message du Conseil fédéral sur le patrimoine spirituel de la Suisse de 1938. Dû à la plume du conseiller fédéral Philippe Et-

actuelle, dilatée, élargie aux dimensions de la civilisation, présente dans la population sous des aspects multiples et variés, diffère sensiblement de la culture des gens éclairés du 18^e siècle, circonscrite à une élite d'intellectuels. Aujourd'hui, la culture n'est plus le fait d'une frange restreinte de la population puisque avec le 20^e siècle nous sommes entrés dans l'ère de la démocratie de participation.

Même si la Suisse n'a pas d'Académie nationale ou des institutions comparables à la France, elle pallie leur absence par l'exaltation de valeurs communes, spirituelles ou affectives.

Il existe aussi des attitudes de pensée propres à nos compatriotes: par exemple les rapports des Suisses avec l'argent ou le travail. Le sens de l'épargne et le «culte» du travail sont bien des constantes de la mentalité helvétique, qui deviennent des invariants de notre histoire.

Culture suisse ou culture officielle? Quelles sont les



L'exaltation des valeurs nationales... (Charles L'Eplattenier, La conjuration du Grütli)

ter, il rappelle, malgré ses tendances corporatistes, les valeurs fondamentales d'un Etat libre et entraîne la fondation de Pro Helvetia pour défendre et promouvoir la culture suisse à l'intérieur du pays et à l'étranger.

Vous parlez de culture suisse, ne vaudrait-il pas mieux parler de cultures en Suisse?

La notion de culture a profondément évolué: la culture

relations entre l'Etat et la culture dans notre pays?

La Suisse comprend une pluralité de communautés culturelles, très vivaces, qui sont autant d'obstacles à l'uniformisation. Ce compartimentage culturel freine le nivellement si marqué dans d'autres pays.

On l'a vu au 19^e siècle, les tentatives de centralisation et d'unification du pouvoir fédéral radical ont rencontré des oppositions farouches, insurmontables parfois.



La Suisse profonde...

On l'a vu aussi dans la question des langues: les prétentions hégémoniques du «Hochdeutsch», à la fin du 19^e siècle ou plus tard, se sont brisées sur la vitalité et l'enracinement profond des dialectes régionaux ou cantonaux.

En Suisse romande par contre, le français a supplanté et éliminé, pour ainsi dire, les patois locaux. Peut-être faut-il attribuer cette «victoire» à l'influence de la France et à un certain jacobinisme en matière scolaire.

Dans le domaine culturel, l'Etat suisse adopte une position réservée: conscient de la diversité des modes de formation de la culture, il soutient les «minorités culturelles», encore que je n'aime pas ce terme qui comporte une connotation préjorative et que je préfère parler de pluralité de cultures, de microcultures. Point donc de culture d'Etat, de culture officielle dans notre pays. Comment pourrait-il en être autrement d'ailleurs?

Vous avez évoqué brièvement la question des lan-

gues. Les frontières linguistiques se sont déplacées au cours de notre histoire, au détriment souvent des minorités latines...

Ayant peu varié dans le passé, les frontières linguistiques resteront stables, pour l'essentiel. Mais il faut prendre garde à un affadissement possible des contenus culturels dans chaque région. Un autre aspect du problème me sem-

ble mériter une réflexion approfondie: la situation des îlots d'immigration à l'intérieur de la Suisse, par exemple la présence de fortes colonies romandes ou tessinoises en Suisse alémanique. Jusqu'ici les cantons ont appliqué le principe de la territorialité des langues. Cette politique sera-t-elle encore praticable et justifiée dans le futur, devant les mouvements de population et l'immigration intérieure?

La Suisse, ses autorités et ses œuvres d'entraide en particulier, est confrontée actuellement à la question délicate et douloureuse des réfugiés. Les comportements hostiles, xénophobes, d'une partie de la population ne contredisent-ils pas notre tradition séculaire d'hospitalité? La Suisse, terre d'asile, serait-elle devenue un mythe?

A première vue, la comparaison n'est pas flatteuse: la Suisse du 17^e, du 18^e ou du 19^e siècle, pauvre et sous-développée, semble avoir été plus généreuse et plus accueillante que la Suisse riche du 20^e siècle. C'est un fait qu'en 1685 les Confédérés de religion protestante ouvrent largement leurs portes à des milliers de Huguenots, victimes de la Révocation de l'Edit de Nantes, ce qui aura de profondes répercussions économiques – que l'on songe au développement de l'industrie horlogère ou mécanique. Que les catholiques accueillent durant la Révolution française nombre d'aristocrates et d'éclésiastiques, qui exercent une certaine influence intellectuelle dans plusieurs cantons.

Que la Suisse libérale et radicale protège, pendant le 19^e siècle, des centaines de révolutionnaires d'Allemagne, d'Italie et de Pologne, sans que cela signifie pourtant qu'elle partage toujours leurs idéologies ou leurs méthodes d'action.

Mais on ne saurait comparer d'une manière abrupte ces différents moments de notre histoire, pour plusieurs raisons. Autrefois, l'asile était plutôt l'affaire des individus, des groupes sociaux, des communautés religieuses et des associations politiques. Et la plupart des réfugiés provenaient de pays européens, soit d'une même aire culturelle.

Aujourd'hui, la politique d'asile est devenue l'affaire de l'Etat et est réglée par une législation précise. Dans le même temps, le sentiment national s'est renforcé, durci même, sous l'influence de certaines doctrines raciales ou nationalistes, et les critères d'admission à la nationalité suisse sont devenus plus sévères, si sévères même qu'ils suscitent parfois l'ironie, à preuve le film «Die Schweizermacher», les «Faiseurs de Suisses». Cette évolution s'oppose à notre tradition humanitaire, qui est un élément constitutif de notre histoire et de notre culture.

En outre, il faudrait prendre en compte les aspects démographiques.

Pour conclure cet entretien, j'aimerais solliciter votre opinion sur l'avenir de notre pays, sur les périls qui menacent son existence et sa culture...

Deux sortes de dangers peuvent troubler l'avenir de notre pays. D'une part, la perte de l'identité nationale en raison du nivellement de la société de masses et de consommation et, d'autre part, l'incapacité d'innover mais aussi de répondre aux exigences spirituelles de notre temps, qui offre parfois l'image d'un monde désenchanté... □



ROLAND RUFFIEUX

Né en 1921. Études de lettres et de sciences politiques à Fribourg et Paris. Privat-docent, puis professeur d'histoire moderne et contemporaine à l'Université de Fribourg (dès 1958), professeur de sciences politiques à l'Université de Lausanne (depuis 1965). Président de Pro Helvetia (depuis 1978). Membre du Conseil national de la recherche scientifique.

Auteur de nombreuses publications, dont:

Idéologie et nécessité: essai sur le régime radical fribourgeois 1847–1856 (1957); *Le Mouvement chrétien-social en Suisse romande: 1891–1949* (1969); *La démocratie référendaire en Suisse au XX^e siècle. Etude de cas (en collab.)* (1972); *La Suisse de l'entre-deux-guerres* (1974); *Histoire du canton de Fribourg* (direction et collab.) (1981); *Documents diplomatiques suisses, volume II (1866–1872)* (sous presse).